

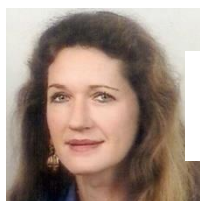


VILLES MOYENNES, VILLES D'INTERMÉDIATION

CONFÉRENCE DU 15 MARS 2022

Constatant que les villes moyennes sont à la mode, Priscilla De Roo propose de confronter l'actualité politique à l'histoire d'une expérimentation d'aménagement des années 2000, « 20 villes moyennes témoins ». A l'âge d'or des métropoles, la Datar a souhaité diversifier son appui à d'autres modèles de développement urbain. Au départ, une hypothèse : dans une société de mobilité généralisée, la disjonction est de plus en plus évidente entre logiques productives de concentration et logiques résidentielles de diffusion. Pour la combler, les villes moyennes semblaient pouvoir jouer un rôle stratégique d'intermédiation entre métropoles et espace rural, économie productive et économie résidentielle, services de proximité et services rares. Elle a testé cette hypothèse sur trois politiques publiques verticales (enseignement supérieur et recherche, transports, santé), une politique horizontale (renouvellement des centralités), et en partenariat avec 20 intercommunalités.

Elle exposera le diagnostic des villes moyennes réalisé en amont, les objectifs de l'expérimentation, les partis-pris méthodologiques, et les résultats positifs ou négatifs.



PRISCILLA DE ROO

*Chargée de mission à la DATAR
de 1980 à 2016*



Mot introductif de Brigitte Fargevieille, présidente du Cercle pour l'Aménagement du Territoire

En janvier 2022, France Stratégie a publié [une note](#) intitulée « Les villes moyennes, un pilier durable de l'aménagement du territoire ? » : nous sommes donc en pleine actualité ! Priscilla De Roo constate que les villes moyennes sont à la mode depuis quelque temps. Mais elle propose de confronter l'actualité politique à l'histoire de l'expérimentation de l'aménagement du territoire autour de 20 villes-témoins.

À la DATAR, on a tous connu « l'âge d'or » des métropoles. Dans une société où la mobilité s'est généralisée post-covid, on voit bien qu'il y a aujourd'hui des logiques qui renforcent les villes moyennes. La question est de savoir dans quelle mesure les villes moyennes jouent un rôle d'intermédiation entre les métropoles et l'espace rural. Priscilla de Roo a testé ses hypothèses sur trois piliers de l'aménagement : l'enseignement supérieur et la recherche, le transport et la santé.

Je lui laisse la parole pour nous présenter son diagnostic sur les villes moyennes.

Le « cycle des villes moyennes »

Pour bien montrer la différence entre nos débats d'hier et nos débats d'aujourd'hui autour de la question des villes moyennes, je voudrais commencer par resituer rapidement comment les villes moyennes ont été abordées par les politiques publiques - ce que j'appelle le « cycle des villes moyennes ».

Aujourd'hui. Mis à part le dispositif « Action Cœur de Ville » qui leur est spécifiquement dédié, les villes moyennes font partie des « territoires » au pluriel. Ce mot est à la fois galvaudé et imprécis : on a le sentiment d'un magma informe qui regroupe des réalités très différentes. En fait, les « territoires », ce sont les **territoires « périphériques »** au sens donné par le géographe Christophe Guilluy, c'est-à-dire, tous les territoires qui se situent en dehors des métropoles. Ses hypothèses, on le sait, ont provoqué d'importantes controverses. Les villes moyennes participent donc d'un résidu territorial - comme les petites villes ou l'espace rural-, qui constitue (on le voit lors de cette campagne électorale) une rente politique évidente.

Retour sur le passé. L'année 1973 a été marquante : c'est l'année de la mise en place des premiers contrats de ville moyenne à la DATAR. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le pilier de l'aménagement du territoire gaulliste n'a pas tant été l'aménagement de l'espace, l'aménagement du cadre de vie, mais le redéploiement économique, *i.e.* l'extension du mode de production de masse fordiste et, parallèlement, la consommation de masse. Les villes moyennes sont au cœur de ces mutations, avec deux figures qui leur appartiennent en propre : l'ouvrière (Moulinex) et le supermarché.

À l'époque, on conçoit les villes moyennes comme remplissant une double **fonction d'équilibre** :

- Équilibre territorial, pour équilibrer le développement des métropoles et des grandes villes. On parlait à l'époque de « métropoles d'équilibres » vis-à-vis de la capitale : en

quelques sortes, les villes moyennes étaient des villes d'équilibre des métropoles d'équilibre.

- Équilibre des façons de vivre : face à l'industrialisation à outrance, les villes moyennes devaient promouvoir un style de vie « à la française » (expression fortement convoquée à l'époque).

Dans les années 2000, on a vécu « l'âge d'or des métropoles », avec les pôles de compétitivité, les Laboratoires d'excellence (Labex), les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (Pres), etc. L'idéologie en vogue était, pour résumer : plus c'est grand, plus c'est gros, plus c'est efficace, plus c'est compétitif et plus ça entre dans les clous européens. Des chercheurs disaient : « on a été drogué à la CAME », en référence à quatre mots fétiches mobilisés à la DATAR-DIACT (C pour compétitivité) : Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence. On ne parle plus d'équilibre, mais **d'effet d'entraînement** des métropoles (on dirait aujourd'hui « ruissellement ») – avec l'utilisation d'un drôle d'oxymore suggéré par l'Union Européenne : compétitivité & cohésion (les deux étant difficilement compatibles). Dans le même temps, et pour faire bonne figure politique, on soutenait les espaces ruraux, en créant, par exemple, des pôles d'excellence rurale. Dans cette pensée binaire, les villes moyennes étaient invisibles.

Entre ces grandes périodes du « cycle des villes moyennes », se fauillent les « réseaux de villes » ou les « pôles métropolitains », tentatives novatrices de provoquer des coopérations à géométrie variable entre la métropole et les villes proches.

L'invention d'une démarche

Tout part d'une commande politique venant du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, ancien président de région et inventeur de l'expression « la France d'en bas » : celle-ci gronde face au monopole métropolitain, la DATAR doit faire « quelque chose » pour les villes moyennes, « la colonne vertébrale du territoire ».

Le défi est de taille: il s'agit d'inventer sur du flou, sur une base ténue. Pour rester dans son cœur de métier, l'objectif de la DATAR a été de transformer une demande politique en politique de développement territorial. Tout en jouant son rôle de vigie des dynamiques territoriales (la question de l'entre-deux des villes moyennes) et en pesant sur les politiques sectorielles.

La méthode a été la suivante : dérouler une « filière » (au sens industriel) villes moyennes, de l'amont à l'aval :

- 8 séances de travail avec les élus (Fédération des Villes Moyennes, Association des Communautés de France) pour repérer conjointement les enjeux,
- rédaction d'un Livre blanc allant du diagnostic à des propositions d'action publique,
- lancement d'une expérimentation avec 20 intercommunalités de villes moyennes, pendant une durée de trois ans,
- témoignage et rendu auprès des villes et ministères à l'occasion de deux Rencontres nationales, en insérant les enjeux des villes moyennes dans les politiques de droit commun.

Les 6 partis-pris de l'expérimentation

1/ Dans une société où la mobilité est généralisée, repenser nos façons d'aborder le territoire. On a vécu un fort développement de la périurbanisation et, depuis 1982, une renaissance des communes rurales tout à fait étonnante. Avec la migration hors des villes, la qualité des territoires et le confort spatial deviennent des facteurs de localisation des populations, donc de l'emploi et des entreprises. On observe une **disjonction territoriale** (renforcée par la crise de 2008) entre, d'un côté, la concentration des activités compétitives et des fonctions « supérieures » dans les *hubs* des métropoles, et de l'autre, la diffusion des résidences dans des espaces de moins en moins denses (périurbain, espace rural). Les emplois suivent les résidences, et non plus l'inverse. Dans ce double phénomène, on oublie une fois encore le tiers-espace : l'hypothèse de départ, c'est que les villes moyennes peuvent aider à rapprocher ces processus contradictoires.

2/ Considérer les villes moyennes comme la forme territoriale de l'intermédiation, *i.e.* comme jouant le rôle de charnières territoriales. Pour ce faire, il faut sortir des catégorisations et des « discriminations positives » en tranches de territoire, comme dans les années 70 (métropoles d'équilibre, villes moyennes, petites villes et leurs pays). Il s'agit de penser les villes moyennes comme insérées dans un **système territorial** qui impose de les considérer dans leurs inter-territorialités et leurs réseaux de collaboration territoriale. Dès lors, les villes moyennes ne doivent plus être conçues comme des « villes intermédiaires » dans une hiérarchie urbaine pyramidale, mais comme des villes d'intermédiation, dans un système territorial qui articule métropoles et espace rural, économie productive et résidentielle, services de proximité et services rares, local et global.

Dans la carte ci-dessous, on voit par exemple qu'entre les années 1990 et 2000, on ne peut plus vraiment distinguer des pôles métropolitains, la « diagonale aride » a quasiment disparu. L'attractivité des espaces s'est diffusée sur l'ensemble du territoire : ce n'est plus uniquement un phénomène de desserrement urbain ; la dynamique territoriale est étalée. On distingue difficilement l'espace rural, les villes moyennes, les métropoles, etc. Ce qui domine, c'est la situation régionale : le sud-est et les côtes sont attractives dans leur ensemble.

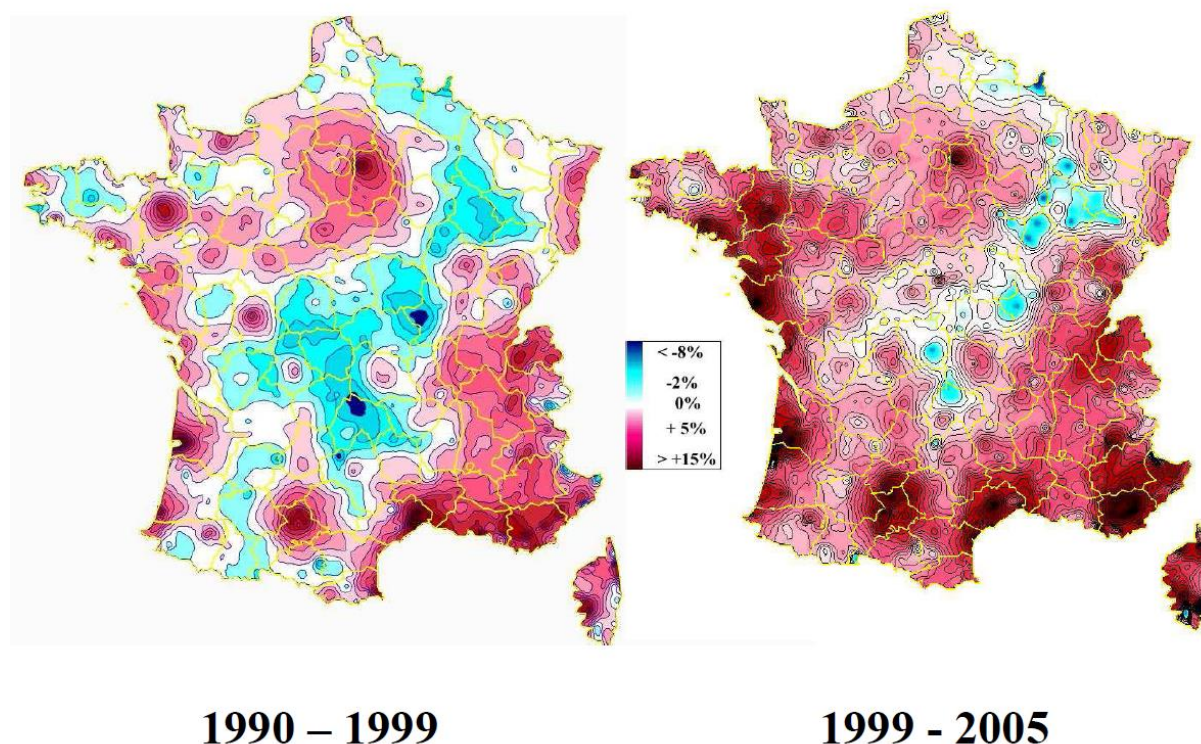


Figure 1. Carte des densités (source : Hervé Le Bras)

3/ Paradoxalement, en pleines réformes issues des lois SRU (Solidarité et renouvellement urbain), Voynet, Chevènement, nous avons voulu **déterritorialiser** la problématique des villes moyennes et la « re-sectorialiser » - donc, travailler sur les politiques publiques verticales. Autrement dit, au lieu de faire des politiques territoriales (ou territorialisées), on a décidé de partir des politiques publiques verticales pour voir leurs effets sur les villes moyennes et corriger les choses. La raison, c'est que les grands ministères font de l'aménagement du territoire sans le dire, avec une énorme force de frappe. Dans le même temps, la Datar était cantonnée aux projets de territoires et aux contrats de territoires. Or, ceux-ci peuvent cantonner les villes moyennes (largement bénéficiaires des contrats d'agglomération) dans une logique fermée, technique (ce sont les experts qui élaborent les projets).

4/ Pratiquer « **l'empowerment** » des villes moyennes. Sortir du complexe de la « pauvre ville moyenne », de la ville moyenne « moyenne », indéfinie, en développant une approche politique, ambitieuse, en créant des alliances entre collectivités, avec les ministères, avec l'objectif de mettre en mouvement leurs capacités stratégiques et convaincre le niveau national.

5/ Sortir de l'aménagement du cadre de vie pour privilégier la qualité de l'offre de services publics à finalité de développement économiques et social. L'idée était de s'intéresser aux **services publics stratégiques** qui permettent aux villes moyennes d'entrer de plain-pied dans l'économie de la connaissance, dans le *care*, dans l'exportation, dans l'innovation ... On a choisi quatre politiques structurantes pour les villes moyennes, et surtout, de plus en plus polarisatrices, donc dramatiques pour le devenir productif et résidentiel des villes

moyennes : trois politiques verticales (enseignement supérieur et recherche (ESR), transports, santé), et une politique horizontale (renouvellement des villes-centres et des centres-villes –restauration de la centralité urbaine).

6/ Enfin, *last but not least*, et puisque l'on considère les villes moyennes comme des charnières, mettre l'accent sur le segment de la charnière **entre la ville moyenne et la métropole**, favoriser des collaborations et complémentarités entre les deux, sachant que la relation entre la ville moyenne et l'espace rural (en matière d'offre de services notamment), n'est pas vraiment remise en cause.

Méthodes d'une expérimentation

1/ L'expérimentation a été lancée au moyen d'un **appel à projet**, car à l'époque, il n'y avait pas d'autres outils disponibles. Lancement de l'appel à expérimentation en direction des villes moyennes (par convention, intercommunalités incluses dans des aires urbaines de 30 000 à 200 000 habitants). Pour les 20 villes moyennes témoins retenues, chaque collectivité choisit son **thème**, et désigne un **chef de projet** à plein temps. L'idée est de compter sur ses propres forces, sans bureau d'étude : c'est le diagnostic partagé, l'alliance entre acteurs de la politique choisie qui fait la construction de politique publique. La Datar offre l'ingénierie en la personne de la chargée de mission. Elle assiste une fois par trimestre aux réunions tripartites de chacune des collectivités. Elle assure le *go between* avec les informations centrales issues des ministères (les politiques en cours, les réformes en préparation, l'état d'esprit du ministère quant aux villes moyennes, etc.).

2/ Le slogan : « *expérimenter avec l'État, une conduite renouvelée de l'action publique* ». L'idée, c'était de sortir du face à face dual entre l'Etat et les collectivités locales, et de faire entrer dans le débat les **opérateurs techniques** (des représentants de la Région, de RFF, le directeur de la clinique privée, le directeur de la Chambre de commerce ...), qui sont aussi de véritables aménageurs du territoire. Car le danger est là s'ils agissent seuls et de manière subreptice: la technicisation et la rationalisation financière des politiques publiques.

3/ Sur les 20 villes moyennes expérimentales, choix du **sur-mesure** : chaque collectivité connaît des enjeux particuliers pour la politique qu'elle s'est choisie. Construire, de bas en haut, une unité du point de vue de l'Etat sur la diversité des situations et pratiques locales, pour adapter son intervention *in situ* (aujourd'hui, on appelle cela, la « différenciation territoriales des politiques publiques »).

4/ Choix du **témoignage** : après deux ans d'expérimentation, les 20 villes moyennes retenues font part de leurs pratiques pour les comparer aux autres et les remettre en situation nationale.

- Un témoignage national pour infléchir les politiques centrales vers moins de polarisation : confrontation élus, opérateurs nationaux, ministères.
- Une mise en réseau par la Datar, avec deux rencontres régionales au Puy (renouvellement des centralités et quartiers de gare) et à Tarbes (ESR et santé).

Les principaux enseignements du Livre Blanc des villes moyennes

1/ On dit que les villes moyennes sont indéfinissables, des « objets réels non identifiés ». Mais les métropoles et l'espace rural sont-ils mieux définis? Tout est affaire de convention et de perception. Par **convention**, donc, nous avons défini les villes moyennes comme les aires urbaines (donc incluant les mouvements pendulaires) de 30 000 à 200 000 habitants, de façon à permettre des comparaisons statistiques entre tranches urbaines.

2/ Il faut évacuer la question de la taille. Les caractères des villes moyennes sont bien plus déterminés par leur place dans leur **plaque territoriale** d'appartenance que par leur taille, leur « moyennitude ». Dynamique ou récession régionale emportent dans le même mouvement métropoles, villes moyennes, petites villes, espace rural...

3/ Il faut évacuer la question de l'« aspiration métropolitaine » (« les villes moyennes ont-elles un avenir à l'ombre des métropoles ? ») : dans chaque système territorial, la situation de la ville moyenne est autant déterminée par la dynamique de l'espace rural que par l'aspiration métropolitaine.

4/ Nous appuyant sur l'histoire, nous avons considéré que les villes moyennes étaient d'abord et avant tout des **objets politiques**. Ce sont d'abord les préfectures et sous-préfectures des départements définis par la Convention révolutionnaire : elles constituent le socle de l'organisation administrative française. Elles sont dotées d'une épaisseur historique, elles assurent un quadrillage géographique égalitaire et égalisateur.

5/ Les villes moyennes ont un fort **potentiel productif** qu'il convient de valoriser : *clusters*, écosystèmes productifs, spécialisations et niches, atouts non négligeables dans le contexte d'une économie cognitive, d'où l'enjeu de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). Par ailleurs, elles abritent historiquement des **fonctions d'intermédiation** à l'économie, de gestion, de logistique, d'échanges, de commerce, toutes ces qualifications techniques « intermédiaires » qui manquent cruellement en France.

6/ Les villes moyennes sont des **filets de sécurité** pendant la crise, par la présence importante de l'emploi public qui joue un rôle d'amortisseur.

Plusieurs **alertes**, toutefois :

- Attention à bien garder la maîtrise de ces fonctions d'intermédiation, et ne pas devenir le « *back office* » des métropoles,
- Les villes moyennes sont des villes plus vieilles que les autres : d'où l'enjeu du rehaussement de l'offre de l'ESR pour attirer jeunes et étudiants, notamment étrangers,
- Les villes moyennes sont des villes plus sujettes que les grandes à la concurrence des communes périurbaines et rurales environnantes, ce qui conduit à l'étranglement financier, la perte de centralité, la fuite des équipements collectifs. D'où la nécessité de mettre l'accent sur les grands services publics adaptés au territoire de demain : ceux de l'économie de la connaissance, de la mobilité et du *care*.

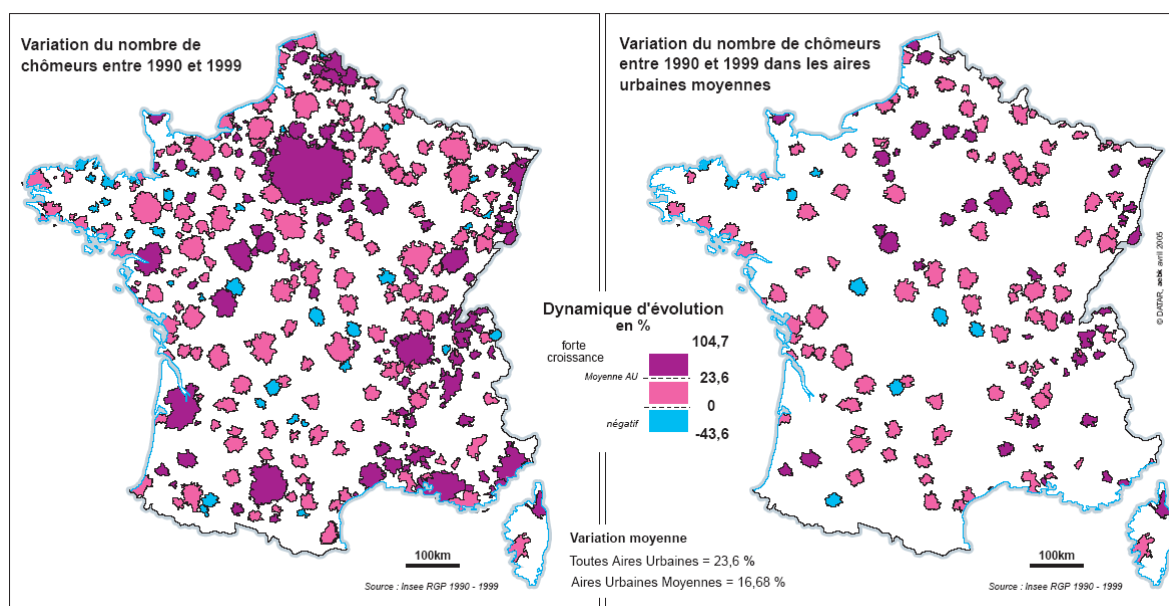


Figure 2. Les villes moyennes résistent mieux au chômage

Bilan et perspectives

1/ Il est apparu que le **temps long** était nécessaire pour l'appropriation et le partage des enjeux locaux et nationaux, puis leur portage et articulation. Le problème de l'ingénierie est majeur : les villes moyennes affrontent la même complexité de problèmes que les métropoles, sans l'ingénierie adéquate (avec des postes dédiés, par exemple).

2/ L'expérimentation a permis la mise en place d'une **double gouvernance** : horizontale avec l'ensemble des acteurs locaux concernés par la politique publique choisie, et verticale par la collaboration avec la métropole et le niveau national. Les villes moyennes de la région Midi-Pyrénées y ont ajouté un étage : un réseau régional sur l'ESR.

3/ L'enjeu principal pour les villes moyennes : se faufiler dans les **outils de droit commun** (par ex, schémas de desserte de transport, schémas régionaux d'organisation des soins (SROS), contrats quadriennaux des universités) et y négocier sa place, et s'insérer dans les controverses agitant les 3 politiques publiques d'Etat - la principale étant celle opposant concentration et diffusion des services.

Un exemple : l'enseignement supérieur et la recherche

Un bon exemple de mise en perspective est l'action des villes moyennes dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au départ, réunion de toutes les offres d'enseignement supérieur locales autour d'une **plateforme** d'acteurs locaux, en cassant les frontières entre ministères et en rassemblant toutes les formations et recherches présentes sur le site, depuis les lycées techniques (STS) jusqu'aux universités, en passant par les IUT, les écoles de commerce, les IFSI, les IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres), en articulant également le privé et le public ...

Tout l'objectif était de faire des villes moyennes des moteurs d'excellence - notion polysémique- en actionnant un premier levier, le formidable potentiel de **l'enseignement professionnalisant**, puis, en poussant des spécialisations régionales.

Exemples : Auch = géolocalisation et sécurité alimentaire ; Castres = informatique appliquée à la santé, e-santé; Albi et le centre universitaire Jean François Champollion = interface du sanitaire et social avec l'environnement ; Roanne =logistique hospitalière, Tarbes = les composites et les liens avec laboratoires de Thomson.

Ce faisant, on inverse le discours : on passe de « comment l'Etat peut aider les villes moyennes » à « comment les villes moyennes apportent leur excellence à la nation » ?

On a décidé de jouer sur **l'intensification** des formations en rehaussant le niveau de diplôme offert (atteindre LMD (License-Master-Doctorat), plutôt que de systématiquement augmenter le panel de l'offre. Le tout, en levant le tabou de la rupture entre recherche appliquée et fondamentale - soit en ambitionnant des labos de recherche fondamentale propres et spécialisés, soit en adossant des labos à la métropole (par une offre de transports pour les thésards et chercheurs).

QUESTIONS

BRIGITTE FARGEVIEILLE, Présidente du Cercle : *Cette expérimentation, est-elle toujours en pointe, ou est-ce que les métropoles ont repris le dessus ?*

PRISCILLA DE ROO - Il faut se replacer dans le contexte : à l'époque, j'étais très isolée à la DATAR, qui considérait que s'intéresser aux villes moyennes (donc au niveau communal et départemental), c'était un peu ringard ... Si j'étais négative, je dirais que l'expérimentation menée n'a été qu'une parenthèse. Ce qui reste, tout de même, c'est la prise de conscience par les élus des villes moyennes de la nécessité de s'intégrer dans les outils de droit commun. La vraie valeur ajoutée apportée par la Datar, ce n'est pas tellement l'ingénierie, c'est la capacité à leur apporter de l'information centrale et de dire : attention, il va y avoir une réforme, vous allez être exclus. Les élus ont pris conscience de la nécessité de faire des alliances entre eux, et ils ont compris que les outils étatiques verticaux étaient tout à fait stratégiques pour les villes moyennes, pour déterminer leur positionnement et négocier leur place dans la « lutte des places » à l'œuvre.

EMILIE ZAPALSKI, journaliste (Localtis) : *Quel regard portez-vous sur les politiques mises en place aujourd'hui, comme « Action Cœur de Ville » ?*

PRISCILLA DE ROO - C'est beaucoup du cadre de vie, de commerces ... On en revient à des politiques des années 70, catégorielles, destinées aux villes moyennes considérées comme des tranches territoriales alors qu'elles sont insérées dans des systèmes territoriaux collaboratifs! ! Par ailleurs, j'ai entendu des choses épouvantables : on veut favoriser le commerce de proximité, revivifier les villes-centre, mais les supermarchés ont réussi à utiliser les crédits pour se monter en périphérie ! Quand l'Etat assiste à des commissions, il faut qu'il prenne position : trop souvent, les services préfectoraux sont aux abonnés absents, cantonnés à un rôle exclusivement technique, jamais politique. Plus largement, j'ai le

sentiment que la politique en faveur des « territoires » est purement démagogique, au lendemain des Gilets jaunes. Dans le fond des têtes, la pensée métropolitaine est encore dominante en France.

GWENAËL DORE, chercheur associé à Agro-Paris Tech : Je trouve très intéressante cette notion de ville moyenne conçue comme « ville d'intermédiation ». Des contrats de ville moyenne des années 70, (marquées par la fin des « Tours et Barres », ...) à « Action Cœur de Ville » aujourd'hui, on en reste globalement au fond dans le même type de politique, avec des actions principalement centrées sur le cadre de vie. Le rôle des villes moyennes en matière de développement régional et d'aménagement du territoire est largement absente. Ce qui me frappe, c'est que toute l'accumulation méthodologique de tous ces travaux Priscilla, on ne sait pas où ils sont passés ! On a plutôt l'impression aujourd'hui d'une logique de saupoudrage des opportunités de financement. À mon avis, dans cette période de campagne présidentielle, le Cercle devrait affirmer que le soutien aux territoires, c'est bien, mais qu'une vision nationale renouvelée de l'aménagement des territoires, ce serait mieux !

PAULETTE POMMIER: ancienne CM Datar. Mon impression est que les villes moyennes n'ont pas tiré tout le bénéfice qu'elles auraient pu de la politique des *clusters* (systèmes productifs locaux - SPL-, grappes d'entreprises, puis pôles de productivité, mais là, il y a eu une bifurcation vers les agglomérations). Au moment de son lancement, ce sont essentiellement des villes moyennes qui se sont appropriées la démarche. On a assisté dans les villes de taille intermédiaire à potentiel productif à un fort engagement pour se voir reconnaître une contribution au système productif national. Il s'est traduit par des concertations entre acteurs publics et/ou privés pour l'élaboration de projets communs dans de multiples domaines: prospection de marchés, recherche d'innovations, négociations pour la création de filières de formation.... Figeac est un exemple de ville moyenne qui a su tirer parti de cette politique et créer une interaction vertueuse entre développement industriel et politique de formation. Cette période me semble achevée. La politique des « territoires d'industrie » en reprend, certes, de nombreux principes. Mais on est davantage dans un programme d'Etat que dans des démarches fédératives qui partent des territoires et associent l'ensemble des acteurs, publics et privés de l'écosystème local.

PRISCILLA DE ROO - On parle beaucoup de productif, mais la question des activités résidentielles est absolument déterminante aussi. La qualité de l'offre de soin, l'enseignement universitaire, ... tout ça est très important. De toutes façons, les gens quittent les grandes villes, et les concentrations productives se font à rebours. La résidence est liée à un territoire, les services doivent être rendus et de bonne qualité : le rehaussement de la qualité des services est un point absolument fondamental. Y compris lorsque pour un étudiant la ville moyenne est une étape : il faut qu'il ait un maximum de choses à sa disposition pour qu'il puisse choisir ses orientations, en articulation avec les labos de recherche, les entreprises ... Il ne faut pas oublier que les villes sont souvent des espaces de passage.

REGIS LAMBERT, administrateur général honoraire, ancien conseiller à la Datar. Le problème de ce qu'on appelle le « millefeuille territorial » est-il l'une des causes des difficultés constatées ? Par rapport à l'ingénierie, sur la formation des experts, est-ce qu'il y a eu des contacts avec le CNFPT pour pallier le manque d'expertise de haut niveau ?

PRISCILLA DE ROO - Sur la question de la réforme territoriale, on ne s'en sort pas ... Donc, il faut faire avec. Notre parti pris, c'était d'attaquer les politiques verticales : c'est beaucoup plus stratégique que la réforme territoriale ! A la DATAR, on disait toujours : « il faut territorialiser les politiques sectorielles ». Or, non : la vraie question, c'est comment est-ce que les politiques sectorielles peuvent être conçues non pas dans une logique de concentration, mais dans une logique de diffusion ? Il y a toujours un décalage entre les politiques publiques et la réalité des gens, leurs pratiques. On a une grosse difficulté à répondre aux aspirations des habitants. On verticalise les services alors que la logique de diffusion est plus intéressante.

Quand j'entendais dire « les villes moyennes, c'est moyen, ce n'est pas brillant », ce que je trouvais le plus intéressant, c'était la question de savoir ce qu'était la « moyenneté », ses potentialités dans un territoire dual et une économie duale. On peut alors dire que la ville moyenne est une « ville-moyenne ». Précisément, c'est l'articulation entre le réseau et le vertical, c'est là où beaucoup de Français habitent (20% de la population), c'est là où ils vont quand ils vieillissent, c'est là où ils se soignent quand ils tombent malades. D'où l'importance de maintenir la qualité de services publics dans les villes moyennes.

Sur votre deuxième question, l'« expertise », on a décidé de prendre ce qui était sur place, des chargés de projet des intercommunalités dédiés à l'expérimentation, du temps d'agents de préfectures. Ce qui est plus important, c'est moins la formation que la pratique et l'échange ! Pendant l'expérimentation, qui a duré 3 ans, ces agents faisaient une réunion par mois - dans la configuration du triptyque Etat - collectivité - opérateur technique – sur le sujet en question. Pas d'expert, pas de bureau d'étude : tout le monde apprenait en marchant ! Cela a été incroyablement formateur, enthousiasmant et impliquant...